

**DOMMARTIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES**

**N°48-2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 3 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : jeudi 26 juin 2025

Affichage Mairie jeudi 26 juin 2025

Nombre de conseillers	En exercice	22
	Présents	18
	Votants	21

**PRESENTS** : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS Murielle, M. BERTHAULT Yves, Mme ROSAT Aurélie, M. PERRIER Guy, M. CHARVIN Patrick, M. de LA TEYSSONNIERE Hervé, M. EVAUX Denis, Mme PELISSIER Cécile, Mme BARBET Janique, Mme SANDRIN Laurence, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme EYRIGNOUX Rachel, Mme CHAUVIN Anouchka, Mme TOURNIER Béatrice, M. TISSIER Franck.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme BLEIN Magali donne pouvoir à Mme ROSAT Aurélie, M. ROUX Jérémy donne pouvoir à M. Denis EVAUX, M. DUCARRE Clément donne pouvoir à Mme Anouchka CHAUVIN.

**ABSENTE** : Mme LAPALUD Sylvie

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

**Objet : Avenants au marché de travaux de rénovation énergétique de l'école communale « Bernard Clavel » :**

Rapporteur : Yves BERTHAULT

**Vu** les décisions de la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le lundi 16 juin, ayant pour ordre du jour :

- Avis avant validation des avenants pour le marché de rénovation de l'école :
  - Lot n° 2 : avenant n°2 (travaux modificatifs : balance de chantier) pour SAS DUFOUR BOIS pour un montant de - 23 955, 03€ HT
  - Lot n°7 : avenant n°5 (travaux modificatifs : divers travaux) pour LCA d'un montant de 3243, 84€ HT
  - Lot n°9 : avenant n°1 (travaux modificatifs : travaux complémentaires) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 8 999, 41€ HT
  - Lot n°9 : avenant n°2 (travaux modificatifs : mise en place d'un SSI conventionnel type 1) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 8 258, 88€ HT

- Lot n° 8 : avenant n°4 (travaux modificatifs : Dépose des réseaux plomberie obsolète et Reprise alimentation EF) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 2 872, 98€ HT

Il est à noter que ce dossier comportant des erreurs de calculs du fait de la maîtrise d'œuvre est prévu d'être de nouveau étudié en CAO lors de la séance du 03 juillet 2025.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir suivre l'avis favorable de la CAO en validant les avenants ci-dessus joints à la présente convocation.

Le Conseil municipal,  
Où l'exposé de Monsieur l'Adjoint,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DECIDE

- DE VALIDER les avenants conformément à l'avis favorable de la CAO :

- Lot n° 2 : avenant n°2 (travaux modificatifs : balance de chantier) pour SAS DUFOUR BOIS pour un montant de - 23 955, 03€ HT
- Lot n°7 : avenant n°5 (travaux modificatifs : divers travaux) pour LCA d'un montant de 3243, 84€ HT
- Lot n°9 : avenant n°1 (travaux modificatifs : travaux complémentaires) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 8 999, 41€ HT
- Lot n°9 : avenant n°2 (travaux modificatifs : mise en place d'un SSI conventionnel type 1) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 8 258, 88€ HT
- Lot n° 8 : avenant n°4 (travaux modificatifs : Dépose des réseaux plomberie obsolète et Reprise alimentation EF) pour SAS Dubost Recorbet d'un montant de 2 872, 98€ HT

- DIT que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,  
Catherine LAVET



Le Maire,  
Alain THIVILLIER

